BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3241

94 – VAL-DE-MARNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL

Jugement d'ouverture

Date : 26 août 2025.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
844 800 516 RCS Créteil.
FILLNDRIVE.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Activité : édition, exploitation, hébergement, maintenance et support de solution digital.développement logiciels, de protocole et logiciel de communication.prestations de services dans le domaine de l'informatique, des télécommunications, des solutions de paiement, transactions Online.installation de solutions informatiques, télécommunications, électrique, électronique, électrotechnique, mécanique.et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature que ce soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement..
Adresse : 32, rue de Saint-Quentin, 94130 Nogent-sur-Marne.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2024 désignant administrateur SELAS Bl & Associes prise En La Personne De Me Manuel Bouyer 3 bis Rue des Archives 94000 Créteil avec les pouvoirs : d'assister le debiteur dans tous les actes de gestion, mandataire judiciaire SELARL S21y prise en la personne de Me Sophie Tcherniavsky 9 Rue des Champs Corbilly 94700 Maisons-Alfort Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.